



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 29 janvier 2024

AGENCES PAIE ET FAMILLE

LES AGENCES PAIE ET FAMILLE UN SERVICE ESSENTIEL POUR LES CHEMINOT·E·S

Les cheminot·e·s des Agences Paie et Famille sont des professionnel·le·s de la réglementation RH. Ils et elles sont qualifié·e·s pour gérer nos droits, notre rémunération et notre situation administrative au sein de l'entreprise.

Pourtant, nos agences continuent de faire l'objet de réorganisations successives. Elles sont menées par la Direction d'Optim'Services qui vise uniquement la réduction des effectifs pour plus de productivité.

Les agents des APF gèrent au quotidien la rémunération des agents ainsi que leur situation administrative. Ils et elles sont les principaux interlocuteurs des cheminot·e·s pour chaque question relative aux situations administratives, familiales et à l'utilisation des facilités de circulation.

Leur rôle est primordial pour le maintien d'une unité sociale au sein de la SNCF. Pourtant, depuis plusieurs années, les cheminot·e·s des APF ont pu constater la dégradation de leurs conditions de travail, qui impacte la qualité de service et les délais de traitement des dossiers à destination des cheminot·e·s. Les multiples réorganisations (mutualisation des APF, suppression d'effectifs), les nombreux changements de logiciels (HRA, AVAYA ; KISIO, OPTIMUM, NOGS) ont largement détérioré le travail en lui-même et, de fait, la capacité des agents à assurer le meilleur service possible aux cheminot·e·s.

La baisse des effectifs au sein des APF, environ -30 % en 3 ans, se poursuit. À l'inverse, la charge de travail, elle, ne faiblit pas ! La direction d'Optim Services impose une extrême polyvalence aux gestionnaires comme aux encadrants et animateurs métiers, ce qui détériore gravement les conditions de vie et de travail des cheminot·e·s de tous collèges confondus et engendre une aggravation des RPS (Risques Psycho-Sociaux).

La Direction d'Optim Services, à travers une stratégie uniquement économique, n'en finit plus de déstructurer ces agences. Chaque responsable d'APF doit s'adapter localement aux exigences budgétaires au gré des « innovations en organisation du travail » toutes basées sur la productivité : spécialisation du travail, automatisation des gestes métier, digitalisation, dématérialisation des FC. Cette organisation du travail permet à la direction de ne pas remplacer les départs à la retraite et de poursuivre les suppressions de postes.

La CGT revendique :

- Le retour des effectifs administratifs et des compétences RH en proximité dans les établissements ;
- La ré-internalisation de l'accueil téléphonique et des missions privatisées chez Kisio ;
- Le retour à la gestion par portefeuille-agents ;
- L'arrêt du travail par thème/module ;
- Un réel « pesage » de la charge de travail (prise en compte des temps partiels, temps partiels thérapeutiques...).
- La revalorisation pérenne de la prime de travail à hauteur de 20 % et l'intégration équivalente de cette revalorisation dans le salaire des cheminots contractuels.

LA CGT RAPPELLE LE RÔLE PRIMORDIAL DES AGENCES PAIE ET FAMILLE EN INTERNE AU SEIN DE LA SNCF ET CONTINUE DE PORTER LEURS REVENDICATIONS.

